



UNITÉ D'EXPLOITATION / PRODUCTION DE PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES

Description du projet

L'unité d'exploitation de plantes médicinales et aromatique est conçue pour cultiver, récolter, traiter, et commercialiser des plantes. Pour répondre à la demande croissante des produits naturels de santé et de bien-être, en fournissant des plantes de haute qualité et des extraits pour divers usages médicinaux, cosmétiques et alimentaires.

Capacité : 50 à 100 tonnes de plantes médicinales transformées.

Secteur

Agroalimentaire

Bâtiments / Terrain

Culture : 2 à 5 hectares (Environ 60% à 70% de la parcelle)
Zones de Séchage : Environ 10% à 15%
Installations de Traitement : Environ 10% à 15%
Stockage et Logistique : 10% à 15%
Bureaux et Espaces Administratifs : Environ 5% à 10%

Montant d'investissement

2 – 4 Millions DHS

Chiffre d'affaire

3 – 4 Millions DHS

Marge Brute

20 – 25%

Emplois

14 emplois directs

Principaux avantages d'investissement

Subventions

- Programme « ISTITMAR »
- Fonds de Développement Industriel et d'Investissements (FDII)
- Charte d'investissement Dispositif de soutien spécifique très petites, petites et moyennes entreprises

Aide à la Formation

- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

Le marché et la clientèle

Marché : Local : 50% Export : 50%

Consommateurs : Les personnes intéressées par les remèdes naturels, les produits de santé et de bien-être, et les cosmétiques à base de plantes.

Industrie Pharmaceutique : matières premières pour la fabrication de médicaments et de compléments alimentaires.

Industrie Cosmétique : Fourniture d'extraits et d'huiles essentielles pour les produits de soin peau et cheveux.

Marchés Internationaux : où la demande pour des produits naturels et biologiques est en forte croissance.

Fais marquants

- Superficie du Terrain dépend de la taille du projet, allant de 2 à 20 hectares, selon les besoins de culture, de traitement, et d'infrastructure. Les techniques de culture doivent être adaptées aux exigences spécifiques des plantes, incluant la gestion du sol, l'irrigation, et la protection phytosanitaire.